



CIQ Pont de Béraud

Pour un Parc Rambot à la hauteur des enjeux du 21^{ème} Siècle

Occupant un terrain de 1,3 ha, le parc Rambot est l'un des rares parcs du centre ville. Il joue un rôle social et environnemental important entre les établissements d'enseignement et centre-ville minéral. La densification de l'urbanisation, le changement climatique avec ses épisodes caniculaires de plus en plus longs et intenses renforcent sa place dans la Ville.

Le parc Rambot a été créé suite au legs à la Ville de l'ancien enclos de Beaufort par G. Rambot sous conditions de le transformer en « un *jardin public d'agrément* » et en un espace d'éducation.

Aménagé fin 19^{ème} début 20^{ème} siècle, il a subi une dégradation progressive avec la disparition d'arbres de grande envergure conduisant à des surfaces gazonnées non ombragées. Pire, la surface des aires gravillonnées a considérablement augmenté, jusqu'à enserrer les arbres et en faire disparaître certains.

Les photos en annexe montrent cette perte progressive des surfaces boisées à partir des années 1960 avec moins d'ombre et de fraîcheur que le cours des Arts et Métiers qui le borde.

A l'inverse, la partie orientale du Parc acquise en 1981, composée de platanes centenaires, est à protéger dans son intégrité. Elle est un exemple de lieu de fraîcheur et d'ombre particulièrement apprécié autant par les familles de notre quartier que par les résidents du centre ville et les touristes.

Ainsi, à aujourd'hui, le Parc Rambot ne répond pas aux deux conditions du legs :

- un jardin d'agrément qui soit un lieu de calme et de fraîcheur et de verdure plutôt qu'un espace insuffisamment ombragé et bétonné.
- un lieu d'éducation.

Pour faire face à la dégradation actuelle du Parc Rambot dans sa partie Ouest, le CIQ Pont de Béraud demande sa réhabilitation respectant les conditions du legs Rambot :

- offrir un lieu de fraîcheur, de calme et de verdure
- assurer une activité d'éducation environnementale

A cette fin, il propose :

- La mise en place par la Direction des Espaces Verts de la Ville d'un plan d'action pluriannuel de réhabilitation du Parc Rambot.
- Un première étape en 2023

Au plus près du terrain, le CIQ demande à y être associé.

L'existence en son sous-sol d'eau naturelle et la richesse de sa terre de jardin d'origine, certes à décompacter, constituent de véritables atouts à la réussite de cette réhabilitation.

L'enjeu est de taille pour notre quartier, mais aussi pour la ville qui y gagnera un atout majeur du bien vivre en ville.



Réhabilitation du Parc Rambot : Objectifs

- Respecter la vision originelle de G. Rambot

c'est-à-dire favoriser « des ombrages variés » et rendre ses superficies en espaces réellement verts, permettant aux usagers du Parc d'y trouver une relative fraîcheur tout l'été et d'assurer la diminution de la pollution qui envahit le quartier.

- * **Planter** des bosquets d'arbres de haute tige à grande longévité, puisant l'eau naturelle en sous-sol, avec un sol de terre battue, d'herbe et de feuilles mortes permettant une ambiance de « forêt en ville »
- * **Réduire** les grandes surfaces gravillonnées sans ombre, au profit d'allées peu larges à redessiner.
- * **Recréer** une aire de jeux plus généreuse pour les enfants avec des jeux élaborés et une aire ombragée avec des bancs pour les accompagnants.
- * **Assurer** un espace aquatique ombragé avec un bassin d'eau et une fontaine d'eau potable à la demande.

- **Faire du Parc un site remarquable pour la découverte instructive de la nature et de la biodiversité**, ce qui se justifie par sa localisation proche des établissements scolaires et universitaires

Une première étape en 2023

Pour l'année 2023, le CIQ Pont de Beraud propose de :

- **Élaborer**, sous l'égide du service des Espaces verts de la Ville, l'architecture cible du Parc
- **En définir** les différentes étapes en regard des financements.
- **Inclure** une réflexion pour rendre compatibles l'ouverture du Parc vers la Ville, le respect de l'intégrité du Parc et la quiétude des riverains (horaires d'ouverture du Parc l'été, animations culturelles calmes : cinéma, expositions, concert de musique classique...).
- **Travailler** avec les établissements scolaires et universitaires sur des programmes d'éducation environnementale.

Dans ce cadre, le CIQ propose de prendre contact avec ces établissements

- **Répondre** aux priorités demandées lors de la réunion avec le service des Espaces Verts de la Ville :
 - * **Recrutement** d'un gardien motivé assurant un entretien de qualité du Parc
 - * **Réinstallation** des toilettes
 - * **Réaménagement** de l'entrée rue Sainte-Victoire
 - * **Affichage** bien visible du règlement intérieur



Annexe : Évolution du Parc Rambot au cours du 20^{ème} et 21^{ème} Siècle

PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES DU PARC RAMBOT ENTRE 1930 ET 2020

Ce panorama sur 90 ans met en évidence les mutations du jardin et surtout la diminution graduelle de la masse boisée de la parcelle historique du jardin Rambot. Seule l'extension de 3000 m² adjointe en 1981 est épargnée.



1930 (IGN)



1934 (IGN)



1964 (IGN)



1968 (IGN)



2008 (IGN)



2020 (Google)